

CANADA

Province de Québec

Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau

Municipalité de Grand-Remous

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Grand-Remous, tenue le 16 octobre 2019 à compter de 15h00 heures à la salle du centre Jean-Guy Prévost au 1508, route Transcanadienne à Grand-Remous.

Sont présents :

Mme Jocelyne Lyrette, Mairesse

M. Jacques Rodgers, conseiller

M. Gilles Richard, conseiller

Mme Julie Paiement, Conseillère

Mme Christiane Cyr, conseillère

Mme Audrey Robitaille, conseillère

M. Éric Bélanger, conseiller

M. Jean-Marie Gauthier, directeur général, fait office de secrétaire de la séance.

Assistance

Aucun citoyen n'assiste à la rencontre

Ouverture de la séance extraordinaire

La mairesse, **Jocelyne Lyrette**, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la séance ouverte à 15h00 heures.

ORDRE DU JOUR

000 - OUVERTURE DE LA RENCONTRE

000-01 Ouverture de la séance extraordinaire

000-02 Adoption de l'ordre du jour

000-03 PÉRIODE DE QUESTIONS

100 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

200 – SÉCURITÉ PUBLIQUE

300- TRANSPORT

400 - HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

500 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

600 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT

600-01 Autorisation de signer des permis

700 - LOISIRS, CULTURE ET ÉDUCATION

700-01 Demande de permis (reporté)

800 – CORRESPONDANCE

900 - VARIA

1000 - PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC

1100 - LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

E-161019-256 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par **Christiane Cyr** et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTION

E-161019-257 **Autorisation de signer des permis**

CONSIDÉRANT l'absence en congé de maladie de l'inspecteur M. Gabriel Yoland Blais ;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit continuer à émettre des permis afin de donner suite aux dossiers et à offrir de bons services aux contribuables ;

CONSIDÉRANT que Madame Christiane Gagnon travaille conjointement avec l'inspecteur municipal ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Gilles Richard** et résolu d'autoriser Madame Christiane Gagnon à signer des permis pour et au nom de la municipalité durant l'absence de Monsieur Gabriel Yoland Blais.

La mairesse, Joselyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

E-161019-

Demande de permis

Le point est reporté à la séance extraordinaire du 16 octobre 2019 à 15h30.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question ne fut posée.

E-161019-258

Levée de la séance

Le conseiller, **Jacques Rodgers**, propose et il est résolu que la séance soit levée. Il est présentement 15h05 précis.

Adoptée à l'unanimité

Jocelyne Lyrette
Mairesse

Jean-Marie Gauthier
Directeur général

Je, Jocelyne Lyrette, mairesse de la municipalité de Grand-Remous, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général de mon refus de les approuver conformément à l'article 142 du Code Municipal du Québec.

